

CALENDRIER UNIVERSITAIRE POUR L’ANNÉE 2014-2015

	ÉTÉ 2014		AUTOMNE 2014		HIVER 2015	
	Admission en ligne	Admission par formulaire papier	Admission en ligne	Admission par formulaire papier	Admission en ligne	Admission par formulaire papier
Date limite d’admission et de changement de programme ¹ :						
Premier cycle : Programmes contingentés ² Programmes non contingentés	s. o. 1 ^{er} avril 2014	s. o. 15 avril 2014	15 mars 2014 5 août 2014	s. o. 19 août 2014	15 octobre 2014 15 novembre 2014	s.o. 1 ^{er} décembre 2014
Cycles supérieurs :						
2 ^e cycle Programmes contingentés ² Programmes non contingentés	s. o. 1 ^{er} avril 2014	s. o. 15 avril 2014	15 mars 2014 15 mai 2014	s. o. 1 ^{er} juin 2014	15 octobre 2014 15 octobre 2014	s. o. 1 ^{er} novembre 2014
3 ^e cycle	1 ^{er} avril 2014	15 avril 2014	1 ^{er} mars 2014	s.o.	1 ^{er} novembre 2014	s.o.
Candidats ayant un statut autre que canadien ou résident permanent	s. o.	s. o.	15 avril 2014	15 avril 2014	15 septembre 2014	15 septembre 2014
Début du trimestre ³ Journée d’accueil ⁴	5 mai 2014 (lundi) s. o.		2 septembre 2014 (mardi) 3 septembre 2014		12 janvier 2015 (lundi) s. o.	
Date limite d’inscription ^{1,5} ► Réinscription sans frais de retard ⁶ Date limite de modification d’inscription : changement de groupe, abandon avec remboursement et ajout de cours ⁷ ► Cours à horaire condensé ► Cours à horaire régulier Date limite d’abandon sans mention d’échec au relevé de notes ► Cours à horaire condensé ► Cours à horaire régulier Journées institutionnelles de report d'examen Cours intensif : aucun abandon sans mention d'échec n'est autorisé Remise des résultats : Des départements au registraire ► Cours à horaire condensé ► Cours à horaire régulier Du registraire aux étudiants ► Cours à horaire condensé ► Cours à horaire régulier	9 mai 2014 s. o. 9 mai 2014 12 mai 2014 29 mai 2014 25 juin 2014 s. o. s. o. 7 juillet 2014 29 août 2014 23 juillet 2014 15 septembre 2014		9 septembre 2014 12 août 2014 s. o. 9 septembre 2014 s. o. 22 octobre 2014 19 - 20 décembre 2014 s. o. s. o. 8 janvier 2015 s. o. 15 janvier 2015		19 janvier 2015 22 décembre 2014 s. o. 19 janvier 2015 s. o. 2 mars 2015 1 ^{er} - 2 mai 2015 s. o. s. o. 8 mai 2015 s. o. 25 mai 2015	
Semaines d’études pour les cours à horaire régulier ⁸	23 juin au 27 juin 2014		13 octobre au 17 octobre 2014		2 mars au 6 mars 2015	
Congés : Journée nationale des Patriotes Fête nationale du Québec Fête du Canada Fête du Travail Action de grâces Vendredi saint Lundi de Pâques	19 mai 2014 24 juin 2014 1 ^{er} juillet 2014		1 ^{er} septembre 2014 13 octobre 2014		3 avril 2015 6 avril 2015	
Fin du trimestre ³ : ► Cours à horaire condensé ► Cours à horaire régulier	23 juin 2014 (lundi) 15 août 2014 (vendredi)		s. o. 15 décembre 2014 (lundi)		s. o. 24 avril 2015 (vendredi)	

N.B. : Ce calendrier peut être légèrement différent pour les programmes qui sont offerts conjointement avec d'autres constituantes de l'Université du Québec ou d'autres universités québécoises.

¹ Ces dates peuvent être modifiées sans avis. Frais pour une admission soumise en ligne : 30 \$; frais pour une admission soumise sur un formulaire papier : 60 \$

² Advenant que des places soient toujours disponibles à la date limite, des candidatures additionnelles seront considérées jusqu'à la date limite applicable pour les programmes non contingentés.

³ Dans des cas exceptionnels, le doyen des études peut autoriser, pour une ou plusieurs activités d'enseignement, une date de début ou de fin de trimestre hors du calendrier universitaire.

⁴ Les activités se déroulant en matinée ont une durée de 90 minutes de façon à permettre la tenue de rencontres d'accueil académique des étudiants.

⁵ Toute inscription doit avoir lieu au plus tard avant la deuxième séance de cours.

⁶ Des frais de retard de 50 \$ sont exigibles pour toute réinscription tardive.

⁷ Pour qu'il y ait remboursement pour un cours qui débute après cette date, l'abandon doit être fait avant le début du cours.

⁸ La semaine d'études est une semaine de formation universitaire pendant laquelle il n'y a pas d'activités d'enseignement.